



**CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 MARS 2026
A 20 HEURES**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE
(article L. 2121-25 du CGCT)**

délibération 1 : Indemnités du Maire, des Adjoint et des Conseillers délégués
Adoptée à 18 pour et 5 abstentions

délibération 2 : Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal
Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

délibération 3 : Création de commissions et désignation des membres
Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

délibération 4 : Désignation des membres au CCAS
Vote sur le nombre de 4 représentants à l'unanimité des membres présents et représentés
Vote sur les membres à bulletins secrets

délibération 5 : Désignation des délégués dans les syndicats : SIDASS - SIDAOU - SIA - SMEP
Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

délibération 6 : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs : ERPD – Correspondant
défense
Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

délibération 7 : Désignation d'un délégué aux conseils d'écoles
Adoptée à 18 pour et 5 abstentions

Le secrétaire de séance,

Guillaume DEPRESLES.

La Maire de la Commune,

Leslie HALLEUR ECHAROUX.